

# **RASSEMBLEMENT DEVANT L'ADOMA**

**Vendredi 12 février 2016 à partir de 17 h**

**42 RUE CAMBRONNE - PARIS 15<sup>e</sup> Métro ligne 6 : Cambronne**

**STOP AUX RAFLES DANS LES FOYERS !**

**ÉCOUTE, RESPECT, DIGNITÉ, DROITS POUR  
LES RÉSIDENTS ET SATISFACTION DE LEURS  
REVENDEICATIONS LÉGITIMES !**

À la faveur de l'état d'urgence, le 15 décembre 2015, une intervention de la police, accompagnée de chiens et en présence de la direction de l'ADOMA, a eu lieu jusque dans les chambres du **foyer ADOMA Marc Seguin Paris 18<sup>e</sup>**. ADOMA, pour obtenir cette intervention, n'a pas hésité à employer des méthodes calomnieuses en accusant les résidents du foyer de recourir à la prostitution ou au trafic de drogue, alors qu'aucune infraction n'ait été constatée par la police !

Les véritables motifs de l'ADOMA sont la volonté de punir les résidents en grève de loyers depuis 18 mois pour revendiquer la réouverture de leur cuisine collective et de leur cafétéria, des travaux indispensables... Nous n'acceptons pas qu'une telle opération se transforme, sans aucune réquisition de la force publique par le Procureur, en arrestations collectives au sein de leurs domiciles privés de personnes qui n'ont commis aucun délit et que les droits de l'homme fondamentaux soient ainsi remis en cause : mise en rétention à Vincennes d'une vingtaine de personnes, expulsion de plusieurs d'entre eux vers des pays européens (Espagne, Italie), et notamment de manière très violente pour l'un d'entre eux vers le Sénégal. Ibrahima a en effet été menotté et embarqué de force dans un avion le 8 janvier 2016. Il se trouve actuellement à Dakar dans un dénuement total et particulièrement choqué par les conditions indignes de son expulsion.

Nous ne comprenons pas que tant de moyens et d'énergie aient été mis en œuvre pour traquer des hommes qui n'ont jamais représenté le moindre risque de trouble à l'ordre public. S'ils se trouvent actuellement en France en situation irrégulière, c'est parce qu'ils ont fui une situation intenable dans leur pays d'origine et que les critères de régularisation sont très restrictifs. 40 jours après, 6 personnes se trouvent encore au centre de rétention de Vincennes.

Le samedi 9 janvier 2016, une manifestation de plus de 1 000 personnes s'est déplacée du foyer ADOMA Marc Seguin à la Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement, où nous n'avons malheureusement pas été reçus. Une pétition pour la libération des 6 sans-papiers retenus au centre de rétention de Vincennes a récolté plus de 400 signatures. Le vendredi 12 février, nous manifesterons encore, cette fois, en nous rassemblant devant le siège du gestionnaire ADOMA pour revendiquer : **STOP AUX RAFLES DANS LES FOYERS ! ÉCOUTE, RESPECT, DIGNITÉ, DROITS POUR LES RÉSIDENTS, ET SATISFACTION DE LEURS REVENDEICATIONS LÉGITIMES !**

*ATMF / Autremonde / CNL75 / Collectif du 15 décembre / Coordination des délégués des foyers Adef, Adoma, Coallia, Lericheumont / COPAF / CSP 75 / CSP 93 / DAL / Droits Devant / FASTI / LDH 18e / MRAP-Paris / PCOF / UD CGT 75 / Union syndicale Solidaires...*